



SOCOTEC BELGIUM ASBL

Nr 2734

Rapport d'inspection - Installation électrique domestique BT / TBT existante					
N° de rapport: 23/15/29. 12/20.					
Concerne : Contrôle dans le cadre d'une vente	e 🗖 contrôle périodique				
Type d'habitation : A maison □ appartement □ autres : Demandeur : Ce & Ti Cheeu - Se & A N & C					
Demandeur CERTIGHEEL	- STRAINE			***********	**
Personne sur place: He IVIATHE Lat rode EAN de l'installation:					
Advance de la circa dela circa de la circa dela circa de la circa de la circa de la circa dela circa de la circa de la circa de la circa de la circa dela circa de la circa dela circa dela circa dela circa dela circa dela circa dela circa del circa dela c					
Personne sur place : HS WATHELST code EAN de l'installation :					
Date de visite : Z. J. Date d'émission	:	ent :	JC		
Référentiel réglementaire : RGIE art. 271 22 276 bis et dérogations 22 271 bis 2 278					
Reference procedure SOCOTEC BELGIOW aspi : CHECK-LIST-INS-E-11					
<u>Description de l'installation visitée</u> :					
Tension d'utilisation :凇	Protection générale du branchement : JO A				
3N400 V □3x230V □2x230V □ 1N400V Nombre de tableaux : nombre de circuits terminaux :					
Contrôles par examen visuel, tests et mesures :					
Description En ordre Pas en n.			n.a. ou		
₩ 005,5020			ordre	dérog.	
Correspondances des schémas à l'installation			X	uorog.	_
Etat du matériel électrique installé		X		*	_
Mesures de protection contre les contacts directs		9			
Mesures de protection contre les contacts directs Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des					
dispositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test					
Note : différentiel 🗆 plombé 🚨 non plombable 🗀 à nouveau plombé					
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels					
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la					
continuité du conductour de protection inservieurs	pales, secondaires et de la		,		
continuité du conducteur de protection jusqu'aux a	appareiis		X		
Matériel électrique fixe ou à poste fixe					
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle				Y	
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations		X			
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre : 📿 🗘 ΜΩ		100	X		
Résistance de dispersion de la prise de terre :Ω Ω D					
Identification des appareils de mesure : reprise dans le dossier équipement individuel de l'agent SOCOTEC BELGIUM asbl.					
Manquements / Notes :					
Voir ANDEX-					
VUIN FINDEX+					
Conclusion					
Conclusion:		2 12 V			~
L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Le prochain contrôle périodique est à effectuer					
dans le délai prescrit par la réglementation en vigueur.					
L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite complémentaire est à					
exécuter par le même organisme après mise en conformité au terme de 18 mois après signature de l'acte de vente.					
Vointe.					Ē
☐ Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un examen complémentaire est à exécuter par le même organisme en vue de compléter le dossier.					
Nom et vice de l'inspectation					27
Nom et visa de l'inspecteur : Nom et visa du demandeur pour réception :					3(fr
TOUR SOCOTED BELGIUM AOBL,					0
CUFFARO					RAP/SOCOTEC-E273(fr)/0215 -
1/50 LOTTING					
Socotec Domenico					
				_	



SOCOTEC BELGIUM ASBL

ANNEXE(S) AU PV DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE À BASSE TENSION Rapport N : 1311 23/10 09 28/04
La résistance de terre est trop élevée vis-à-vis de la sensibilité du différentiel utilisé. Absence de réseau général de terre. Absence d'équipotentielle aux tuyaux d'eau/gaz. Il y a plusieurs prises de terre séparées. Réaliser l'interconnexion de celles-ci en amont du sectionneur de terre. Des prises munies d'une broche de terre ne sont pas reliées au réseau général de terre aux endroits
suivants : Certains départs sont dépourvus de repérage aux endroits suivants :
La valeur d'isolement par rapport à la terre est inférieure au minimum légal aux endroits suivants :
Un départ est alimenté par des fusibles ou disjoncteurs de calibres différents aux endroits suivants : Alles
Absence d'interrupteur différentiel général de 300 mA max. Absence d'interrupteur différentiel à haute sensibilité (30 mA) alors que les gabarits de sécurité ne sont pas suffisants dans la salle de bain (installation avant 1981). Le gabarit de sécurité (60 cm) n'est pas respecté dans la salle de bain. Certaines boîtes de dérivation sont dépourvues de leur couvercle ou ne sont pas fermées de manière efficace aux endroits suivants :
☐ Il ne peut être fait usage de sucres/raccords lustre pour les connexions aux endroits suivants :
La protection contre les contacts directs n'est pas assurée (présence de pièces nues sous tension) aux endroits suivants :
☐ Le calibre des fusibles ou disjoncteur(s) n'est pas adapté à la section des conducteurs qu'ils protègent aux endroits suivants :
Le type de câble d'alimentation n'est pas autorisé aux endroits suivants: Horacia de plan l'ach que de Martollabon Le baque de Taline aux fur ble de cofficie de Mustallabon absolité a racan di h'anner stous so Totalité, ainsi que les motivid à porte fix dans les 10 gle de 11 motorisé sui Vant le R. GIR. E.

1/1